

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CONTRE LA MONTRE

UFOLEP
TERRE D'ÉGALITÉ

D 18

ST GERMAIN
- LESPINASSE

21-22 SEPTEMBRE

SAMEDI : CLM INDIVIDUEL

DIMANCHE : EPREUVE EN LIGNE
VELOS COUCHES SUIVI DES CLM
PAR EQUIPE

DIFFU
SPORT



MATTANA
MAÇONNERIE

ST GERMAIN
AUTOMOBILES

POM
BaNaNa



HYDRANET
Traitement des eaux

roannais
AGGLOMERATION

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

1. Le mot du Président national de l'UFOLEP	3
2. Le mot du Président de Roannais Agglomération	4
3. Le mot du maire de Saint Germain Lespinasse.....	5
4. Le mot du Président de l'UFOLEP Loire	6
5. Le mot du Président du Dynamic Vélo Riorgeois	7
6. Le comité organisateur	8
7. Règlement	9
8. Accueil	9
9. Programme.....	10
10. Déroulement des épreuves	12
11. Engagements	14
12. Droits d'engagement	14
13. Chronométrage	15
14. Ordre de départ des concurrents.....	15
15. Le matériel et les dépassements	16
16. Circuits	18
17. Plan de situation.....	20
18. Réclamation	21
19. Récompenses	22
20. La restauration	23
21. Les communes traversées	24
22. Notre partenaire ROANNE MONTGOLFIERES.....	25
23. A voir autour :	26



1. Le mot du Président national de l'UFOLEP



Chaque année, ce sont 4 championnats nationaux de cyclisme qui sont organisés par l'Ufolep entre le cycloport, le VTT, le cyclocross et le contre la montre. Certainement que ce dernier est un des plus difficile à organiser car il nécessite un parcours totalement privatisé et une logistique très importance pour permettre les plus belles performances et une totale sécurité. Avec l'appui de la commission nationale activités cyclistes, le comité départemental Ufolep de la Loire a relevé ce défi.

C'est à saluer et à remercier, d'autant qu'il organise aussi en 2024 deux autres finales nationales Ufolep. Je sais que ses bénévoles, professionnels, clubs et commission sont mobilisés depuis des mois pour ce rendez-vous de septembre à Saint Germain Lespinasse qui sera, à n'en pas douter, une très grande réussite.

En résonance avec les Jeux Olympiques et paralympiques, « L'UFOLEP, Terre d'égalité », fil rouge de la saison 2023/2024, sera le marqueur de tous nos événements UFOLEP qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement s'inscrivent chaque jour dans nos actions qui vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente. Nous voulons être une fédération sportive accueillante, bienveillante, engagée. Chaque adhérente et adhérent UFOLEP doit pouvoir pratiquer en loisir, faire de la compétition, se former, participer à nos rassemblements, s'investir dans nos associations.

Au cœur de cette égalité, l'Ufolep innove et engage de nombreux travaux autour de la question du genre, des identités, des transitions et de la liberté, très inspirée par notre implication dès 2018 autour des Gay Games et de la Fondation F.I.E.R. Nous serons présents à la Maison des Fiertés des Jeux Olympiques et paralympiques.

La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous devons veiller à l'épanouissement de chacun et chacune de nos adhérent.e.s. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.

Toutes nos différences doivent être accueillies et respectées.

Chacun et chacune trouve sa place à l'UFOLEP tel.le qu'il ou elle est à tous les âges de sa vie, respecté.e pour ce qu'il ou elle est.

Arnaud JEAN
Président National



2. Le mot du Président de Roannais Agglomération



Bienvenue dans le Roannais !

Roannais Agglomération est ravie d'accueillir les 21 et 22 septembre 2024 le championnat national de contre la montre cycliste UFOLEP.

Cette compétition, qui se déroulera dans la commune de Saint Germain Lespinasse, va voir défiler de nombreux cyclistes impatients de réaliser le meilleur chrono.

Nous savons que vous avez travaillé dur, que vous avez repoussé vos limites, et nous sommes impatients de voir vos efforts se concrétiser sur nos routes.

Cet évènement illustre bien notre politique globale en faveur du sport. En effet, nous portons une politique vélo ambitieuse sur notre territoire qui compte de nombreux passionnés de cyclisme : plan d'infrastructures vélo, location de vélos électriques, accueil du Tour de France 2023, 1000 kms de parcours balisés VTT, label Ville à vélo...

Je souhaite remercier toute l'organisation ainsi que tous les bénévoles qui vont œuvrer avec passion durant cette compétition.

Le vélo, ça ne s'oublie pas, le Roannais non plus !

Très bonne compétition à toutes et tous.

YVES NICOLIN

Président de Roannais Agglomération



roannais
AGGLOMERATION



3. Le mot du maire de Saint Germain Lespinasse



Les 21 et 22 septembre 2024, la commune de Saint Germain Lespinasse aura l'honneur d'accueillir le prestigieux Championnat Nation du contre-la-montre UFOLEP.

Cet événement sportif, synonyme d'excellence, de dépassement de soi et de camaraderie, réunit les athlètes les plus talentueux de notre pays, qui viennent ici pour se mesurer dans une discipline exigeante et passionnante.

L'occasion pour bon nombre de participants issus des quatre coins de France de découvrir notre belle région et en particulier le Roannais.

Au nom de la municipalité, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les participants, leurs familles, les entraîneurs, ainsi qu'aux nombreux spectateurs venus encourager et soutenir les compétiteurs.

Je remercie également chaleureusement les bénévoles du Dynamic Vélo Riorgeois, les partenaires et les membres de l'UFOLEP dont l'engagement et le travail acharné rendent possible l'organisation de ce championnat. Leur dévouement et leur passion sont des éléments essentiels au succès de cette manifestation.

Que ces journées de compétition soient placées sous le signe de l'esprit sportif, du fair-play et de la convivialité. Je suis convaincu que chacun d'entre vous, athlètes comme spectateurs, repartira avec des bons souvenirs de ce moment.

En vous souhaitant à tous une excellente compétition, je formule le vœu que cette édition soit une véritable fête du sport, marquée par des performances exceptionnelles et des moments de partage et de joie.

Sportivement vôtre,

Christophe LOPPIN

1^{er} adjoint au Maire de Saint Germain Lespinasse



4. Le mot du Président de l'UFOLEP Loire



Après avoir organisé 2 Championnats Nationaux en juin (gymnastique à Riorges et Twirling Bâton au Chambon Feugerolles), le Comité départemental UFOLEP Loire a le plaisir de vous accueillir pour le National cycliste « Contre la montre » à St Germain Lespinasse au nord de notre département.

Le grand mérite de cette organisation en revient au Dynamic Vélo Riorgeois, club support dont l'expérience, le dynamisme et le professionnalisme ne sont plus à démontrer, sous la houlette de Jean-Claude MONARD et Jean-Marc BENETIERE.

Ce club est bien sûr soutenu par la Commission Nationale des activités cyclistes, qui apporte elle aussi, tout son savoir.

Le contre la montre est une discipline très difficile à organiser pour d'évidentes raisons de sécurité sur route ouverte. Une fois de plus, les bénévoles seront présents pour parer toute difficulté et je les félicite et remercie déjà.

Plus 400 de coureurs et coureuses de tout âge, seront présents, prêts à en découdre avec le chrono sur les routes du nord de notre département, toujours avec l'esprit qui caractérise les licenciés UFOLEP, cycliste ou autres, à savoir, placer le plaisir du partage au-dessus de la performance sportive.

Merci également à la Municipalité de Saint Germain Lespinasse de nous accueillir et de nous aider pour la partie technique.

Bonne route et « bon chrono » à tous et toutes.

Didier FAURE

Président UFOLEP Loire



5. Le mot du Président du Dynamic Vélo Riorgeois



Après un an et demi de préparation, nous touchons au but !

Le Dynamic Vélo Riorgeois et le comité UFOLEP Loire seront heureux de vous accueillir sur le site de Saint Germain Lespinasse pour le Contre La Montre National UFOLEP.

Etant une petite structure, merci à tous les bénévoles qui vont assurer pendant deux jours la sécurité et l'accueil des participant(e)s ainsi qu'à tous les membres du club.

Je remercie également Jean Claude Monard (DVR) et Mathieu Serre (Comité UFOLEP Loire) qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation.

Un grand merci à la municipalité de Saint Germain Lespinasse notamment Mme Josiane Charpenet et Mr Christophe Loppin (nos référents lors de nos réunions en Mairie).

Je présente par avance toutes mes excuses aux riverains et aux commerçants pour la gêne occasionnée durant le weekend du 21 et 22 septembre 2024.

Participant(e)s et accompagnat.eurs.rices nous serons heureux de vous accueillir nombreux et nombreuses dans le bassin Roannais.

M BENETIERE Jean Marc

Président du Dynamic Vélo Riorgeois



6. Le comité organisateur

Président national de l'UFOLEP.....	Arnaud JEAN
Elue chargée du suivi des Activités Cyclistes	Sandrine MANET
Responsable de la CNS Activités Cyclistes	Alain GARNIER
Responsable technique de l'épreuve	Daniel LE GLEVIC
Membre de la CNS Activités Cyclistes	
Président de l'UFOLEP LOIRE	Didier FAURE
Délégué Départemental UFOLEP Loire	Mathieu SERRE
Responsable de l'épreuve	Jean-Claude MONARD
.....	Jean-Marc BENETIERE
Membres de la CNS Activités Cyclistes	Alain GARNIER
.....	Karine DEVERT
.....	Patrick CROMMELINCK
.....	Bernard HERNOULD
.....	Vincent LEFRANT
.....	Daniel LE GLEVIC
Commissaires Nationaux	Patricia CROMMELINCK
.....	Martine LE GLEVIC
.....	Patricia GAVINET
.....	Gaétan CROMMELINCK
.....	Jean Claude DURAND



7. Règlement

Le Championnat National du CONTRE-LA-MONTRE UFOLEP, individuel et par équipe, se déroulera le samedi 21 et le dimanche 22 septembre 2024 à St Germain Lespinasse (42) et sera coorganisé par Comité Départemental UFOLEP de la Loire et l'association du Dynamic Vélo Riorgeois. Il est ouvert aux licencié(e)s UFOLEP, y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement national UFOLEP Cycloport.

L'organisation technique est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport y seront appliqués.

8. Accueil

L'accueil des responsables des délégations se fera :

Au complexe sportif de St Germain Lespinasse (201 Rue de Persigny, 42640 Saint-Germain-Lespinasse)

- Le vendredi 20 septembre 2024 de 14h à 17h30

Au podium :

- Le samedi 21 septembre 2024 de 8h00 à 10h00
- Le dimanche 22 septembre 2024 de 8h00 à 10h00

Les dossards seront à retirer **par le responsable** de chaque délégation départementale. Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif valable, son département se verra infliger une amende (montant déterminé par les règlements financiers des épreuves nationales).



9. Programme

Vendredi 20 septembre 2024

14h - 17h30 : Accueil des délégations – Complexe sportif de St Germain de Lespinasse.

17h30 : Rencontre avec les responsables des délégations.
Distribution des numéros des voitures suiveuses (Il sera impossible de suivre un(e) cycliste ou une équipe sans ce numéro)

18h : Ouverture du Championnat National en présence de Monsieur le Maire et des élu(e)s.

Samedi 21 septembre 2024

8h - 10h : Accueil des délégations, au podium d'arrivée.
(Aucune remise de dossard après 10h).

9h : Départ des Épreuves individuelles : St Germain Lespinasse - boucle de 21,83 km pour toutes les catégories adultes et 13,3 km pour les jeunes : 1 boucle (départ toutes les minutes, écart de 3 minutes entre chaque catégorie)

Ordre de départ :

- Adultes F, 50 ans et plus
- Adultes F, 40/49 ans
- Adultes F, 30/39 ans
- Adultes F, 20/29 ans
- Adultes F, 17/19 ans
- Adultes M, 60 ans et plus
- Adultes M, 50/59 ans
- Adultes M, 40/49 ans
- Adultes M, 17/19 ans
- Adultes M, 20/29 ans
- Adultes M, 30/39 ans
- Vélos couchés « Véломobiles »
- Vélos couchée « 2 roues »
- Vélos couchés « Trike »
- Vélos couchés à bras.
- Jeunes M 15/16 ans
- Jeunes F 15/16 ans

18h : Protocole - Remise des récompenses, Complexe sportif St Germain Lespinasse. Vin d'honneur



Dimanche 22 septembre 2024

8h - 10h : Accueil des délégations, au podium d'arrivée.
(Aucune remise de dossard après 10h).

8h30 : Epreuve en ligne des vélos couchés.
Circuit de 13.3km, durée de l'épreuve 2h.

10h30 : Début des épreuves par équipes.
Circuit de 21.83km.

Rappel :

- Duos, Équipes féminine, Équipes mixtes : 1 boucle de 21,83km
 - ✓ Duos « équipes de 2 » (non-délivrance de titre ni de maillot)
 - ✓ Équipes féminine « équipes de 3 » (non-délivrance de titre ni de maillot)
- Équipes Adultes Masculins : 2 boucles de 21,83km

Ordre de départ :

- « Équipes Duos »
- « Équipes féminines »
- « Équipes mixtes »
- « Adultes Masculins 50 ans et plus »
- « Adultes Masculins 17/49 ans »

16h : Protocole, remise des récompenses, Complexe sportif Saint Germain de Lespinasse. Vin d'honneur



10. Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront selon les horaires ci-dessus dans l'ordre des catégories indiquées.

Les horaires de départ des concurrents (dans la même tranche d'âge) sont déterminés par tirage au sort effectué par l'informatique. Ils seront affichés au Complexe sportif de St Germain L'Espinasse dès le vendredi et sur le site de la CNS une semaine avant.

- Circuit de 21,83km (13,3km pour les 15/16 ans, même départ)
- Championnat individuel : départ toutes les minutes.
- Championnat par équipe : départ toutes les 3 minutes.

Chaque sélectionné(e) ou équipe doit se présenter, à la rampe de lancement, 15 minutes avant leur départ.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé de 5 secondes. Un circuit d'échauffement non sécurisé sera à la disposition des coureurs.

Une seule voiture pourra suivre un concurrent, cette voiture sera pourvue d'une plaque spécifique de pare-brise correspondant au numéro du coureur ou de l'équipe, qui lui sera remis lors de la réunion des délégations le vendredi soir. Une voiture sans sa plaque spécifique, ne pourra suivre un concurrent. Si tel était le cas, le concurrent serait pénalisé de 10 secondes par voiture suiveuse.

Pour l'épreuve équipe mixte, prévoir une place dans la voiture suiveuse pour un représentant d'un autre département.

Concernant les reconnaissances du circuit pendant la durée du Championnat

Vendredi après-midi et samedi après 17h, les licenciés UFOLEP seront couverts au titre de leur licence par l'assurance fédérale.

ASSISTANCE MÉDICALE : Pendant la durée des épreuves (samedi et dimanche), l'assistance médicale sera assurée par un organisme agréé (secouristes et ambulances). En revanche, **il n'y aura pas d'assistance médicale** pendant les reconnaissances du circuit, le vendredi après-midi, et le samedi après 17h.



Sélections - Catégories

LES CATÉGORIES - CLM.INDIVIDUEL

Chaque comité peut engager 10 titulaires et 1 remplaçant par catégorie

Pour être sélectionnable, les concurrent(e)s doivent avoir participé à une épreuve qualificative de CLM départementale ou régionale.

MASCULINS	FÉMININS
Vélo traditionnel, roues à rayons, prolongateur de guidon	
Jeunes masculins 15/16 ans	Jeunes féminines 15/16 ans
Adultes masculins 17/19 ans	Adultes féminines 17/19 ans
Adultes masculins 20/29 ans	Adultes féminines 20/29 ans
Adultes masculins 30/39 ans	Adultes féminines 30/39 ans
Adultes masculins 40/49 ans	Adultes féminines 40/49 ans
Adultes masculins 50/59 ans	Adultes féminines 50 ans et plus
Adultes masculins 60 ans et plus	
Vélos couchés (Véломobiles, 2 roues, Trike, A bras.)	

LES CATÉGORIES - ÉQUIPES

(Pas de limitation du nombre d'équipes par catégories)

- ❖ Adultes masculins 17/49 ans : Équipes de 3 ou 4
- ❖ Équipes adultes masculins 50 ans et plus : Equipes de 4 ou 3
- ❖ Équipes Mixtes : Équipes de 3 ou 4 avec au moins une féminine et un masculin de 50 ans et plus
- ❖ DUO : Équipe de 2. Cette catégorie a été créée pour tous ceux qui souhaitent participer à la fête sur les deux jours, mais ne peuvent pas former d'équipes officielles. Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment de licenciées de sexes ou d'âges différents (sauf 15/16 ans).
- ❖ Équipes féminines : Equipes de 3, quel que soit la catégorie d'âge (sauf 15/16 ans)
Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés.

Catégorie d'âges pour l'année en cours, voir site internet des Activités Cyclistes.

www.ufolep-cyclisme.org

Attention :

Les engagements pourront être faits soit avec la licence 2023/2024 (manifestation inscrite au calendrier sportif cycloport 2023/2024) soit avec la licence 2024/2025. Carte cycloport homologuée avant le 2 septembre 2024.



Sur classement

Cas des jeunes surclassés :

- ❖ Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de sur classement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.
- ❖ Même règlementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans.
- ❖ Idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans

11. Engagements

Les engagements se font par le comité, uniquement par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne : <http://www.cns-web-service.org>

Ouverture du serveur : Lundi 2 septembre à 0 heure

Fermeture du serveur : Jeudi 12 septembre à minuit

Qualification :

Les documents annexes (photocopies de licences, certificats médicaux, autres justificatifs) peuvent être envoyés à Daniel LE GLEVIC (Responsable du CLM au sein de la CNS).

En fichiers joints par internet à : cyclosport@ufolep-cyclisme.org

Ou par voie postale à : **Daniel LE GLEVIC – 12 Bis Rue des Essarts
78490 LES MESNULS**

Du fait de la dématérialisation des licences et des cartes de compétiteurs, nous pouvons vérifier en amont l'existence et la conformité de ces dernières. Aussi, dorénavant, vous n'aurez plus besoin de nous présenter ces documents. Nous vérifierons seulement avec vous que tous les dossards sont bien présents dans votre dossier, et nous noterons les éventuels forfaits. En cas de contrôle médical, la licence n'est pas exigée, mais le sportif contrôlé devra fournir au médecin préleveur une pièce d'identité.

12. Droits d'engagement

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture. En conséquence, aucun règlement ne doit être joint au dossier d'inscription.

Adultes : 19,50€

Jeunes : 12,50€



13. Chronométrage

Le chronométrage des épreuves se fera :

- ❖ Par chrono électronique couplé à un faisceau infrarouge sur la ligne d'arrivée (passage des véhicules suiveurs interdits sur la ligne d'arrivée. Un plan sera affiché au complexe sportif de St Germain l'Espinasse, et un fléchage directionnel spécifique sera mis en place, 300m avant la ligne).

14. Ordre de départ des concurrents

Chaque concurrent ou équipe doit se présenter au sas de départ 15 minutes avant le départ pour que les opérations de contrôle technique soient effectuées (cf. contrôle technique).

CLM individuel :

Les départs sont donnés en fonction de l'ordre déterminé par le tirage au sort (par catégorie), toutes les minutes dans l'ordre suivant : Féminines 50 ans et plus, Féminines 40/49 ans, Féminines 30/39 ans, Féminines 20/29 ans, Féminines 17/19 ans, Adultes Masculins 60 ans et plus, Masculins 50/59 ans, Masculins 40/49 ans, Masculins 17/19 ans, Masculins 20/29 ans, Masculins 30/39 ans, Vélomobiles, 2 roues, trike, a bras, Masculins 15/16 ans, Féminines 15/16 ans.

Le départ des jeunes 15/16 ans, sera le même que celui des adultes.

CLM équipe :

Les départs seront donnés toutes les 3 minutes dans l'ordre déterminé par le tirage au sort suivant : Duo, Equipes Féminines, Mixtes, 50 ans et plus, 17/49 ans.

Deux concurrents ou équipes d'un même comité ne peuvent prendre le départ consécutivement.

- ❖ Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométrateur. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser. Possibilité également d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les compétiteurs si besoin
- ❖ Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

IMPORTANT

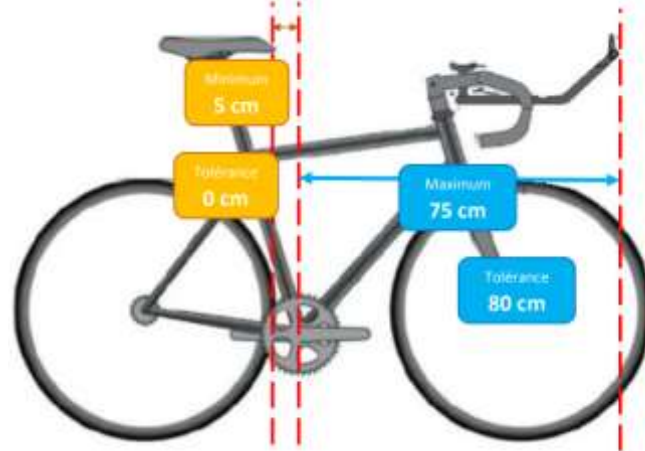
Pour être classé, il faut avoir parcouru le circuit initial dans son intégralité. De ce fait, tout(e) licencié(e) engagé(e) sur ce national doit connaître le circuit, aucune réclamation ne pourra être retenue en cas d'erreur de parcours, et ceci, quelle qu'en soit la raison (mauvaise indication ou manque d'indication d'un signaleur, erreur de direction d'un véhicule ouvreuse, manque de signalisation, etc.). En cas de crevaison, incident matériel, chute, etc. Aucun départ ne pourra être redonné.



15. Le matériel et les dépassements

Matériel :

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur, coque amovible sur casque interdit.



Pour les jeunes 15/16 ans masculins, et féminin, le vélo devra être « traditionnel » sans prolongateurs

Avancement des prolongateurs

Les prolongateurs doivent être avancés au maximum de 75 cm de la distance de l'axe vertical passant par le boîtier de pédalier.

Une dérogation à 80 cm peut être accordée dans certains cas.

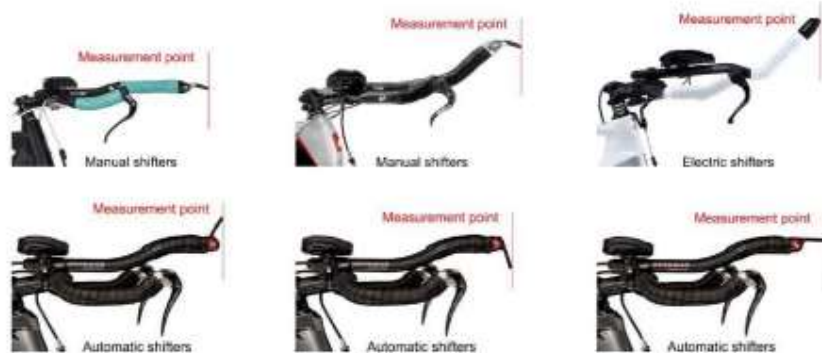


Figure 39 : Points de mesure de la distance horizontale depuis l'axe du boîtier de pédalier



Figure 33 : Points de mesure des limites verticales des prolongateurs avec tous leurs accessoires

Les oreillettes ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

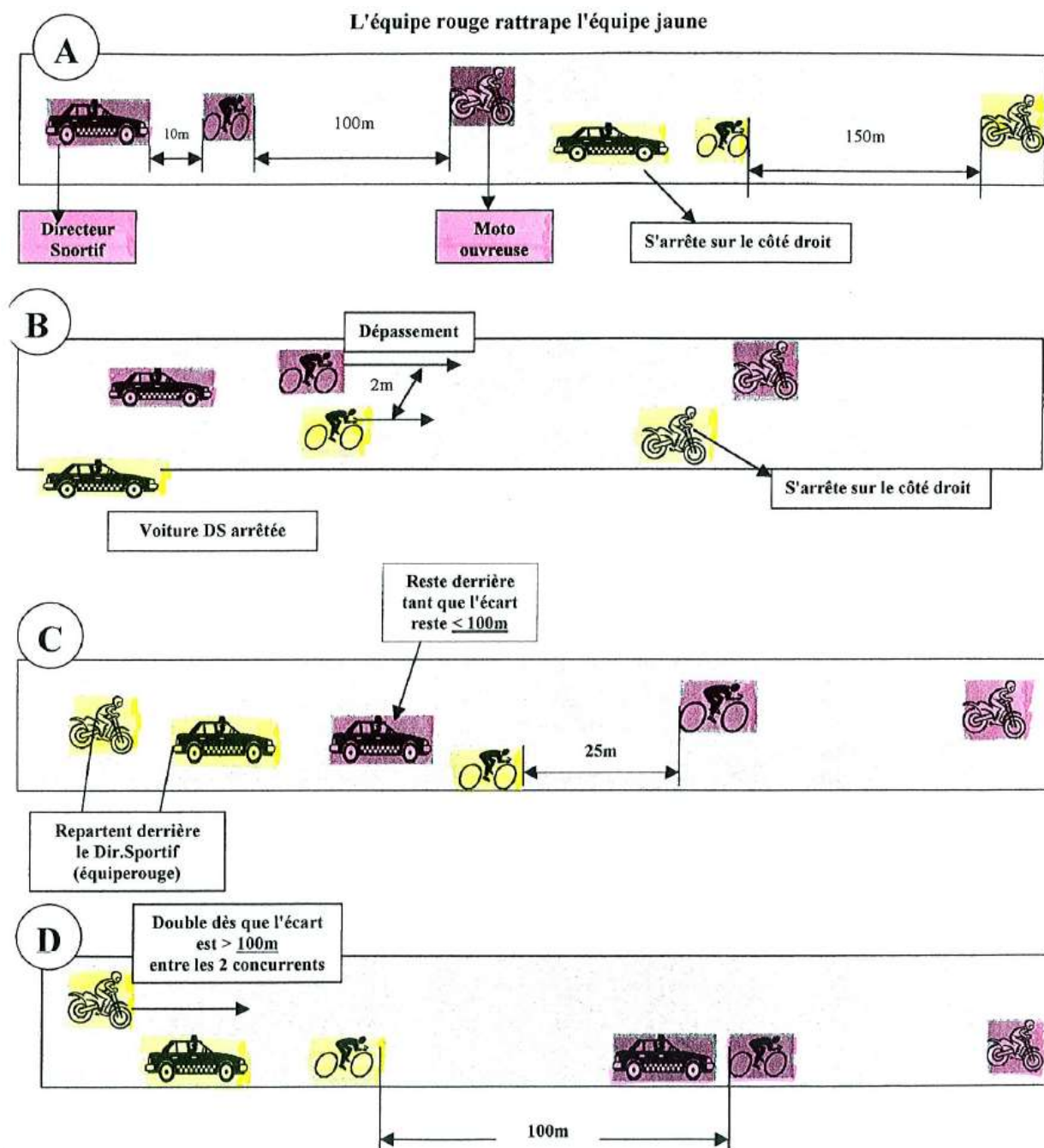


Règles de dépassement :

- ❖ Aides et assistance aux concurrents : Il est interdit à tout véhicule suiveur de se porter à la hauteur du concurrent qu'il suit. Il devra rester en permanence à 10 mètres minimum derrière le coureur. Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture, il attestera de la régularité des opérations y compris pour les dépassements.
- ❖ Dépassements lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

- ❖ Effectuer le déplacement exclusivement par la gauche
- ❖ Observer un écart latéral de 2 mètres minimum

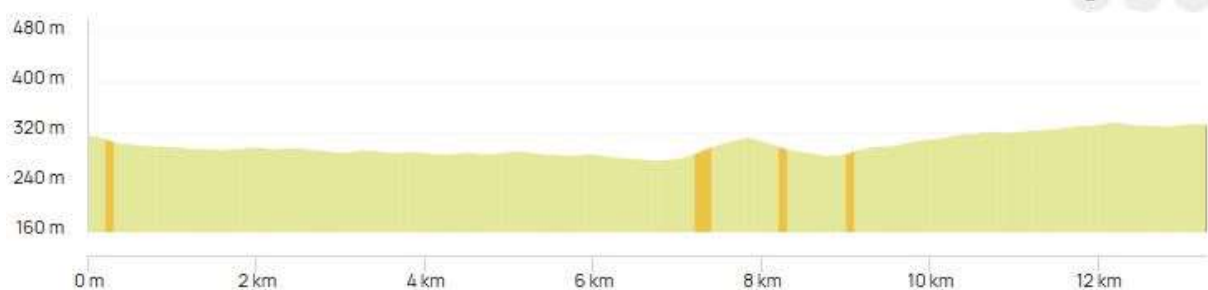
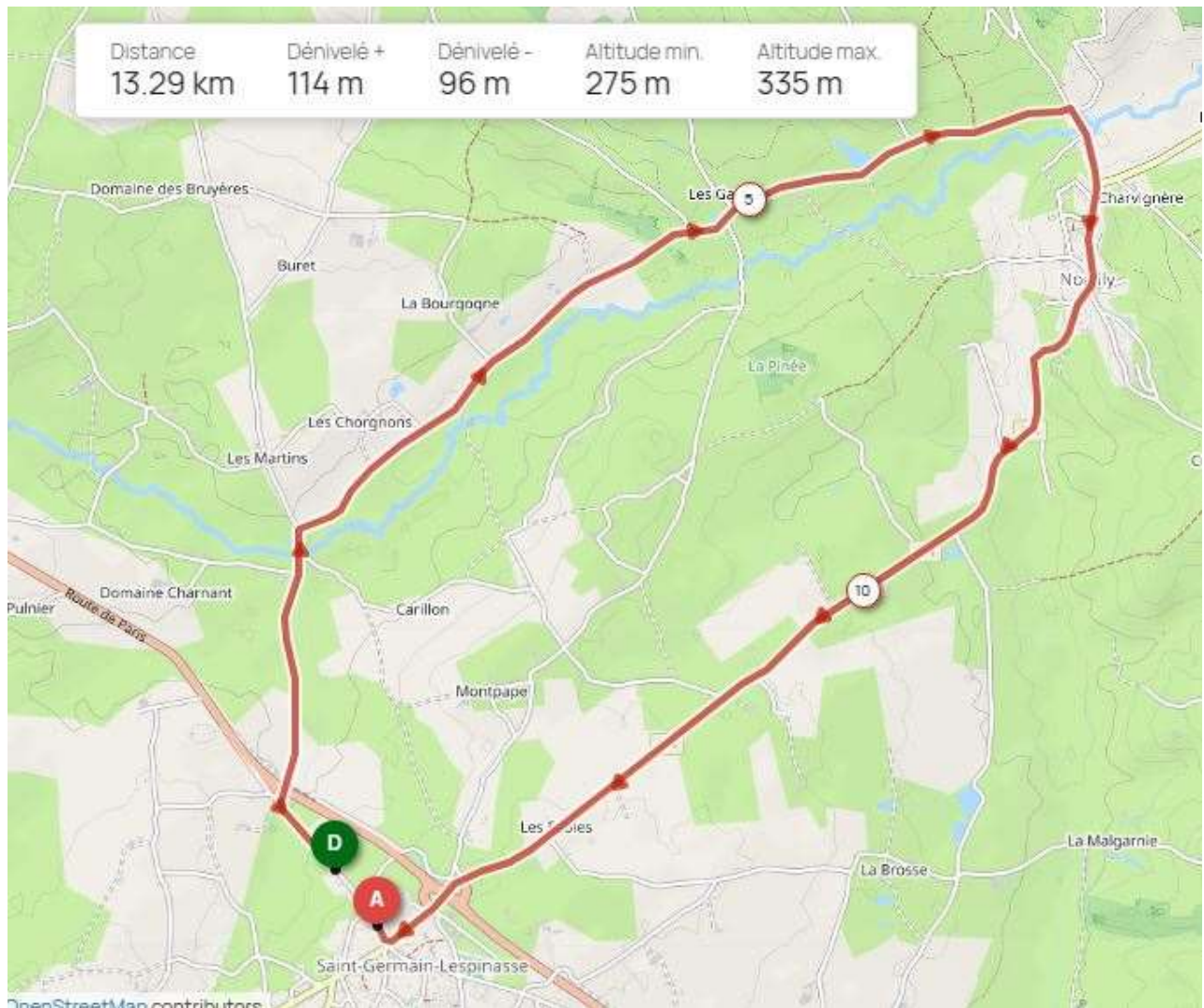


16. Circuits

Circuit Adulte : 21,83 Km

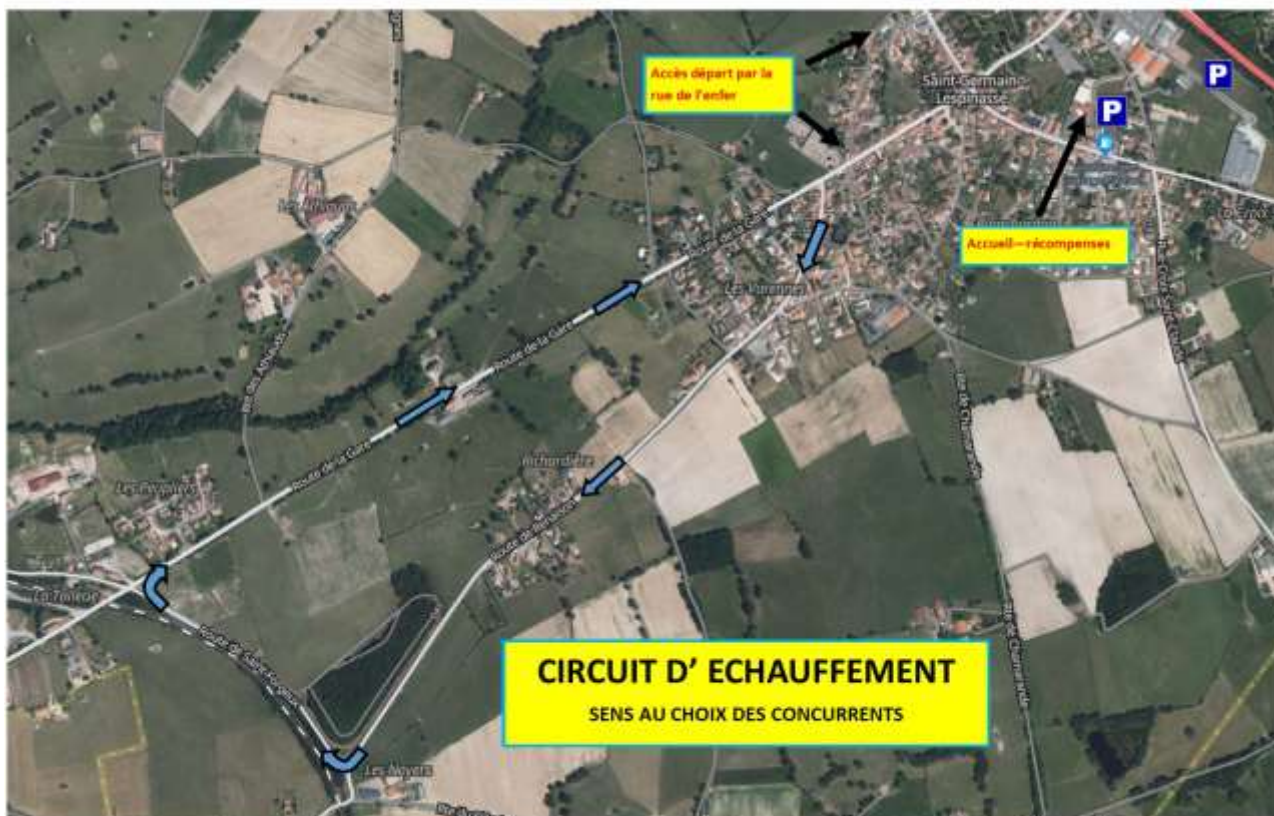


Circuit Jeune : 13,3 Km



17. Plan de situation





18. Réclamation

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements »

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale Des Activités Cyclistes, au minimum 1/2 heure avant le début de la cérémonie protocolaire. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 85 € (libellé à l'ordre de l'UFOLEP NATIONALE) auprès de :

Alain GARNIER
88, Rue des roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre peut être « gelé » et donc non attribué. De ce fait les classements « comité » et « inter comité » peuvent également être impactés et gelés.



19. Récompenses

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (masculins et vélos couchés) ou 5 partantes (féminines).

Les récompenses seront remises à partir de 18h00 le samedi et 16h00 le dimanche. La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou dans le cas où il n'y ait pas de maillots départementaux d'un même maillot de club, est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue. Le port de casquette est interdit.

Classements individuels

Dans chaque catégorie :

- ❖ Au premier 1 maillot, 1 médaille d'or
- ❖ Au deuxième 1 médaille d'argent
- ❖ Au troisième 1 médaille de bronze

Classements par équipes

Dans chaque catégorie (sauf Duo et Equipe Féminines)

- ❖ À la première équipe 4 médailles d'or
- ❖ À la deuxième 4 médailles d'argent
- ❖ À la troisième 4 médailles de bronze

Classement Duo et Equipes Féminines

- ❖ Récompenses prévues par l'organisateur

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

Classement intercomité : Meilleures places dans 5 catégories différentes (féminines ensembles)

- ❖ Équipe classée 1^{ère} : 5 médailles d'or
- ❖ Équipe classée 2^{ème} : 5 médailles d'argent
- ❖ Équipe classée 3^{ème} : 5 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement : voir catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place et ainsi de suite.



20. La restauration



RESERVATION DES PLATEAUX REPAS :

Un service restauration vous sera proposé le samedi 21 et dimanche 22 septembre midi. La salle de restauration est située au complexe sportif à proximité des parkings et à 200 m de l'arrivée.

Préparés par nos bénévoles sous la forme de plateaux repas froids, ils seront composés de 2 salades de crudités, viande, fromage, fruits, pain et bouteille d'eau de 50 cl.

Tarifs adultes : 12€ (café offert).

Enfants de moins de 10 ans : 8€.

Réservation **OBLIGATOIRE** avant le 11 septembre sur le site (règlement par CB) :

<https://nationalufolepclm2024.fr/>



Les hébergements :



Où dormir ?

Afin d'organiser votre séjour à Roanne et ses alentours, tout commence par le choix de votre hébergement ! Vous aimez plutôt le confort d'un hôtel de centre-ville ou l'ambiance cocooning d'une chambre d'hôtes ? Dans le Roannais, tous les types d'hébergements sont possibles... du gîte de groupe en passant par l'hébergement insolite qui garantit le voyage et le dépaysement !

<https://www.roannais-tourisme.com/pratique/ou-dormir/>

21. Les communes traversées

Les concurrents emprunteront des routes des communes de SAINT FORGEUX LESPINASSE – VIVANS – MELAY – NOAILLY avec passage dans le centre du village et SAINT GERMAIN LESPINASSE où aura lieu l'arrivée.



22. Notre partenaire ROANNE MONTGOLFIÈRES

A l'occasion du national UFOLEP des 21 et 22 septembre, notre partenaire :



Vous propose un survol du Roannais.

Sont prévus : 2 embarquements le samedi 21 (matin et soir) – un le dimanche au matin.
(En fonction des conditions météorologiques)

A partir de l'aéroport de Roanne, au tarif préférentiel de 140 € - pour 30 mn.

NOM : Adresse mail : Téléphone :
.....

Samedi matin : Samedi soir : Dimanche matin :

PARTICIPANTS :

NOM Prénom Poids Age
.....

NOM Prénom Poids Age
.....

NOM Prénom Poids Age
.....

Soit réservations x 140 € =€

[RESERVATION obligatoire avec le règlement joint à l'ordre de « Roanne Montgolfières ».](#)

Document à compléter et à faire parvenir à :

MONARD Jean Claude - 349 rue de Trébande – 42640 SAINT ROMAIN LA MOTTE.

PS : les vols seront assurés avec 6 personnes inscrites minimum.



Roannais tourisme

Grâce à notre partenaire Roannais Tourisme, nous vous offrons également la possibilité de participer à des visites guidées.

2 visites sont proposées et sont réservables en ligne :

<https://www.roannais-tourisme.com/congres-et-seminaires-roanne/championnat-national-contre-la-montre/>

23. A voir autour :

Les incontournables

Accueil → Ma 1ère fois en Roannais ? → Les incontournables

12 moments gourmands, touchants, énergisants... à vivre absolument dans le Roannais pour ne rien regretter et voir grandir une furieuse envie de revenir

Lien vers Irrésistible Roannais :

<https://www.roannais-tourisme.com/1ere-fois/les-incontournables/>

Où nous nous suivre :

<https://www.facebook.com/nationalufolepclm>

<https://www.facebook.com/UfolepLoire>

Sur le site du DVR dédié au national CLM : <https://nationalufolepclm2024.fr/>



Ils supportent notre événement



625, rue Michel Rondet 42153 RIORGES

Courriel : mattana@orange.fr



DMO LOCation

57, Rue Alfred de Musset


42300 MABLY

04 77 44 15 15



POMBaNaNa

Vous nos fruits et légumes sont vendus en colis et au détail !

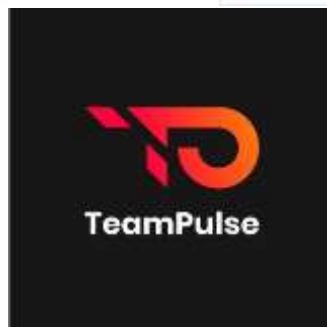


Achetez en gros, économisez en grand ! *

Liste des magasins		CRUZE
ELIÉE 12 rue de la Chapelle - 42000 02 77 44 15 15	FUY-DE-DORE Rue de l'Église - 42000 02 77 44 15 15	Centre de la Région 12 000 000 000
LE PAYSAN 12 rue de la Chapelle - 42000 02 77 44 15 15	LE PAYSAN Rue de l'Église - 42000 02 77 44 15 15	LE PAYSAN 12 000 000 000

* Tarif spécial 12 mois de la Région de la Loire, 02 77 44 15 15

MACH1
components in motion



Crédit Mutuel
RIORGES

315, Avenue Charles de Gaulle
42153 RIORGES

Mail : 07230@creditmutuel.fr

04 77 46 24 12

Crédit Mutuel est un établissement de crédit membre du groupe UBS. Le service clientèle est assuré par le service client de UBS. RCS 318 505 016. Informations sur les branches d'assurance via Orias 07 921 154 consultable sur www.orias.fr.



RAPHAEL RABIER
Agent général Aréas Assurances
13 Rue ALSACE LORRAINE
42300 ROANNE

Téléphone : 04.77.78.53.31
Courriel : r.rabier@areas-agence.fr
N° Orias (www.orias.fr) : 12067210



Loire
LE DÉPARTEMENT



Merci!

